

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 13 Septembre 2022

Date de la convocation du Comité syndical: 5 septembre 2022
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 44
Nombre de votants : 53

L'an deux mil vingt-deux, le treize septembre à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND Claire HUGUES, Séverine MARCHAND, Nadège PLACE, Françoise RELANDEAU, Christiane VAN GOETHEM, Mrs, Jean-Michel BRARD, Claude CAUDAL, Jacky DROUET, Jean-Bernard FERRER, Gaétan LEAUTE, Pierre MARTIN, Bernard MORILLEAU, Luc NORMAND, Jacques PRIEUR Jacques RIPOCHE, de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mme Annie BRIEND, Noëlle MELLERIN, Mrs Jean-Pierre AUDELIN, Raymond CHARBONNIER, Roch CHERAUD, Michel OLIVIER de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mmes Laura GLASS, Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, Manuella PELLETIER SORIN, Mrs Christian GAUTHIER, Claude NAUD, Laurent ROBIN, Jean Marie BRUNETEAU, Thierry GRASSINEAU, Alain PINABEL de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Karine PAVIZA, Mrs Michel AURAY, Stephan BEAUGE, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU Patrick BERTIN, Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON, Frédéric LAUNAY, Christophe LEGLAND, Jean-Yves MARNIER, Frédéric BENOIT de Grand-Lieu Communauté.

Etaient excusés : Eloise BOURREAU-GOBIN (pouvoir à Mme BRIAND), Mr Rémy ROHRBACH (pouvoir à Mme MARCHAND) de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz. Mmes Marie-Line BOUSSEAU (pouvoir à Noëlle MELLERIN), Sylvie GAUTREAU (pouvoir à Roch CHERAUD), Florie LESAGE (pouvoir à Jean Pierre AUDELIN), Monique LOUE (pouvoir à Annie BRIEND), Mrs Herve GENTES (pouvoir à Michel OLIVIER), Yannick MOREZ (pouvoir à Raymond CHARBONNIER), de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Emmanuel GUILLET (pouvoir à Stephan BEAUGE) de Grand Lieu Communauté.

DELIBERATION

XXXXXXXX

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DES EPCI A LA MISSION D'INFORMATION ET DE CONSEIL A LA RENOVATION ENERGETIQUE (ACTES A1 ET A2) ASSUREE PAR ALISEE

Depuis 2021, Alisée assure un premier niveau d'information et de conseil à la rénovation énergétique pour l'ensemble des ménages du Pays de Retz (quel que soit les conditions de ressources) ; via un conventionnement avec le PETR, sur la base des objectifs définis par chaque EPCI.

En 2022, les EPCI du Pays de Retz ont souhaité poursuivre cette action, dans l'attente du lancement de leurs Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE) comprenant à la fois cette mission d'information et conseil (équivalent des actes A1 et A2 prévus par la plateforme) mais aussi d'autres missions comme l'accompagnement aux travaux ou encore le conseil auprès du petit tertiaire.

En début d'année 2022, le PETR a donc signé avec Alisée une convention pour la réalisation des actes A1 et un marché pour la réalisation des actes A2, sur la base des objectifs suivants :

	A1	A2
<i>Grand Lieu Communauté</i>	324	78
<i>Pornic Agglo Pays de retz</i>	450	117
<i>CC Sud Retz Atlantique</i>	192	60
<i>CC Sud Estuaire</i>	200	60
TOTAL PETR	1166	315

Le PETR assure le paiement de l'opération mais les 4 EPCI participent au financement de cette opération en finançant la quote part du service d'accueil téléphonique ainsi que des permanences centralisées et territorialisées.

Le plan de financement est le suivant :

	A1	A2	TOTAL
DEPENSES			
Nombre d'actes	1166	315	1481
<i>Grand Lieu Communauté</i>	324	78	402
<i>Pornic Agglo Pays de retz</i>	450	117	567
<i>CC Sud Retz Atlantique</i>	192	60	252
<i>CC Sud Estuaire</i>	200	60	260
Coût unitaire	17,14 €		
Coût total	19 985 €	29 408 €	49 393 €
<i>Grand Lieu Communauté</i>	5 553 €	6 725 €	12 278 €
<i>Pornic Agglo Pays de retz</i>	7 713 €	11 777 €	19 490 €
<i>CC Sud Retz Atlantique</i>	3 291 €	5 453 €	8 744 €
<i>CC Sud Estuaire</i>	3 428 €	5 453 €	8 881 €

RECETTES			
LEADER (80% du A2)	-	23 526 €	23 526 €
<i>Grand Lieu Communauté</i>		5 380 €	
<i>Pornic Agglo Pays de retz</i>		9 422 €	
<i>CC Sud Retz Atlantique</i>		4 362 €	
<i>CC Sud Estuaire</i>		4 362 €	

Reste à charge EPCI	19 985 €	5 882 €	25 867 €
<i>Grand Lieu Communauté</i>	5 553 €	1 345 €	6 898 €
<i>Pornic Agglo Pays de retz</i>	7 713 €	2 355 €	10 068 €
<i>CC Sud Retz Atlantique</i>	3 291 €	1 091 €	4 382 €
<i>CC Sud Estuaire</i>	3 428 €	1 091 €	4 519 €

Entendu l'exposé du Président,

Le comité syndical, à l'unanimité,

- **VALIDE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** le Président à signer avec chaque EPCI une convention de partenariat établissant les modalités de participation financière des EPCI,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier,

Reçu en préfecture
de Nantes le

19 SEP. 2022

Publication effectuée le :

Le Président
Bernard MORILLEAU

PETR du Pays de Retz
44270 MACHECOUL

